







Plateforme municipale

Yverdon-les-Bains, élections communales 2021

Pour une gouvernance apaisée

Depuis plusieurs législatures maintenant, les municipalités successives n'ont pas dirigé la ville selon le principe de concordance. Malgré le fait que les majorités soient souvent changeantes, chaque camp a gouverné essentiellement seul dès lors qu'il était majoritaire, laissant sur le côté les sensibilités minoritaires. Cette méthode produit de la mauvaise volonté, des récriminations et des blocages – en définitive, nous en payons toutes et tous le prix. Nous avons l'ambition de changer cela : nous avons l'intention de gouverner, comme cela se fait partout ailleurs dans le canton, selon le principe de la « vraie » collégialité, au-delà d'une pure concordance arithmétique : ne pas obliger les minoritaires à suivre la majorité, mais intégrer pleinement l'ensemble des sensibilités présentes, l'ensemble des municipales et municipaux, au service de projets négociés qui ont véritablement l'aval sinon de toutes et tous, au moins du plus grand nombre, au-delà des camps politiques. Nous souhaitons également ouvrir le dialogue en amont des projets avec la population et les différents partis politiques, pour que ceux-ci représentent au final au mieux les besoins des yverdonnoises et des yverdonnois.

- Retour à une gouvernance par concordance et collégialité
- Prise en compte des sensibilités minoritaires
- Recherche d'un vrai consensus afin d'élargir la base de soutien aux projets
- Consultation active de la population et des partis politiques par le biais de démarches participatives

Covid-19 : pour une aide immédiate et massive à la population et à l'économie

La crise sanitaire actuelle tire en longueur et menace très fortement tant le tissu économique de notre ville que la population en général. En ces temps difficiles, les collectivités publiques ont un rôle inédit à jouer : elles peuvent en effet s'endetter avec beaucoup moins de risques que les entreprises et les particuliers, et à des taux très inférieurs, et utiliser cet argent pour redynamiser l'économie du lieu. Nous proposons donc une dépense extraordinaire d'environ 2 millions de francs durant l'année 2021, consistant en une distribution d'un bon d'achat d'une valeur d'environ 75.- à chaque résident de la ville d'Yverdon-les-Bains, à faire valoir dans les commerces, établissements publics, institutions sportives et culturelles et services publics de notre ville.

- Emission de 30'000 bons d'environ 75.- chacun, distribués à la population résidente d'Yverdon-les-Bains, à raison d'un bon par personne
- Bons valables dans les commerces locaux, les établissements publics, les institutions sportives (patinoire, piscine, bains...) et culturelles (théâtres, salles de concert...), et certaines administrations publiques (contrôle des habitants, service des énergies, paiement de taxes...)

Pour une administration digne du siècle dans lequel nous vivons

Avec ses plus de 900 employés, la Ville d'Yverdon-les-Bains est le second employeur de la commune après les eHnv. Toutefois, de très nombreux processus que la Ville met en œuvre sont vieillots, tant à l'interne qu'en termes de services à la population. Il est grand temps, pour le bien de toutes et tous, employés comme administrés, que notre administration entre enfin dans le XXIème siècle. Nous proposons de mettre en place un système de guichet unique, y-compris digital pour l'ensemble des services à la population, la digitalisation des processus qui peuvent l'être et donc la réduction de la paperasse, ainsi qu'une politique de ressources humaines résolument moderne : promotion du temps partiel, du télétravail, du jobsharing, de la place des femmes, des jeunes et des seniors dans la fonction publique, y-compris aux postes de décision, ainsi que reconnaissance et promotion des collaboratrices et collaborateurs.

- Promotion des formes contemporaines de travail : temps partiel, télétravail, jobsharing, flexibilité du temps de travail, pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée
- Promotion des femmes dans les postes dirigeants et valorisation des collaboratrices et collaborateurs de promotions internes (encouragement à l'évolution au sein des différents services de la commune) et de la formation continue
- Signature de la Charte de la Confédération pour l'égalité salariale dans le secteur public et mise en application de celle-ci
- Application d'une réelle politique de lutte contre le harcèlement et les discriminations au sein de l'Administration
- Politique d'engagement de salariés seniors dans la fonction publique communale allant de pair avec une promotion de la formation des jeunes, pour que l'expérience soit mise au profit de la relève
- Mise en place d'un système de guichet unique de l'administration physique et digital
- Réforme des processus internes à l'administration communale, incluant la digitalisation
 - numérisation (télétravail, outil,..)
 - o modernisation des conditions sociales de travail
 - o indicateur de satisfaction

Moins de béton et plus de nature en ville

Alors que la ville se densifie à l'intérieur, ce développement doit être une opportunité pour renforcer notre patrimoine naturel mais également pour l'enrichir, que ce soit en matière d'arborisation ou dans sa biodiversité. Il en va de notre qualité de vie, mais également de notre lutte contre les effets du réchauffement climatique. Car une ville plus verte est mieux

"climatisée" ou rafraîchie, car une ville moins bétonnée permet d'absorber les ruissellements et même de faire face aux crues qui deviendront légion. Ainsi nous voulons voir un environnement urbain qui se réconcilie avec la nature. Nous avons la chance d'être une ville entourée par deux réserves naturelles et traversée par quatre canaux, nous pouvons et devons en faire une force et même un axe de travail pour le déploiement de notre ville.

- Renforcement des espaces verts et création de nouveaux
- Augmentation de la biodiversité en ville via la mise en réseaux des espaces de nature et un entretien favorisant un nombre élevé d'espèces
- Favoriser l'agriculture urbaine, que ce soit les potagers urbains au pieds des immeubles ou les jardins communautaires
- Programme actif de renaturation des cours d'eau
- Véritable politique d'arborisation de la ville: forte augmentation du nombre d'arbres plantés, plantation d'arbres majeurs, mise en place d'un suivi numérique.
- Valorisation intelligente et intégrée des réserves naturelles situées à proximité immédiate de la ville

Notre lumineuse culture à cultiver

Notre vie culturelle est riche et éblouissante tant elle rayonne au-delà de nos frontières communales. La culture joue véritablement son rôle de pôle attractif pour notre ville, mais aussi de ciment social et de laboratoire d'expérimentations, sans doute notre carte à jouer face à d'autres centres urbains. Pour autant, cette offre culturelle se réalise dans des conditions qui sont vétustes et parfois même inadaptées. La mise à niveau de nos institutions communales et para-communales sera bien un point que nous porterons avec conviction dans les investissements communaux. De plus, une ville qui grandit doit aussi voir ses institutions culturelles grandir avec elle. En ce sens, une augmentation des subventions allouées nous semble naturelle et même prioritaire. Cela d'autant plus que ce milieu est en pleine turbulence avec les effets économiques du COVID. Ainsi notre relance économique devra passer par une relance culturelle, et ainsi permettre à Yverdon-les-Bains de continuer à rayonner.

- Augmenter les subventions dédiées au tissu culturel
- Garantir l'accessibilité financière pour toutes et tous et lever les barrières architecturales
- Rénover des équipements culturels, tels que la scène et les gradins du TBB, la climatisation de l'Echandole, la nouvelle bibliothèque, l'Amalgame
- Soutenir un pôle culturel fort à Sport 5
- Développer l'aide pour la conservation de notre patrimoine, que ce soit à La Maison d'Ailleurs, le Musée de la Mode, le Musée d'Yverdon et Région, ainsi qu'une mise en valeur du patrimoine historique de la ville
- Inscrire dans nos conventions la nécessité de payer correctement le personnel et les mandataires en lien avec le domaine artistique
- Vie nocturne: développer l'offre comme l'un des enjeux de notre attractivité du centreville.

Un accueil pour la petite enfance à la taille de la ville

Il s'agit pour nous de continuer le développement du réseau d'accueil de jour d'Yverdon-les-Bains. Dans le cadre du préscolaire, selon une étude commandée, ils manqueraient 152 places de crèches et garderies dans la situation actuelle. Si on se projette sur Gare-Lac, il faudrait 78 places pour répondre aux besoins de ce quartier.

- Pour les enfants de 4 à 7 ans, c'est environ 274 places manquantes et pour les enfants de 8 à 11 ans, environ 122 places.
- Il est donc important de relever ces enjeux et ces défis rapidement. On sait que pour des familles souhaitant venir habiter à Yverdon-les-Bains, l'accueil de leurs enfants est très important.

Un travail de fond dans les quartiers

Il s'agit également de renforcer le travail qui est fait dans les quartiers. Pour les quartiers Pierre-de-Savoie, Moulin et Villette/Sous-Bois nous avons pu engager des travailleurs de proximité, répondants de quartier, et ceci en partenariat avec Pro-Senectute. Ceci n'a pas été possible pour le quartier Cheminet/Fontenay, la Municipalité n'ayant pas validé cet engagement. Ceci est navrant et nous souhaitons le plus rapidement possible répondre à ce manque.

Dans tous les cas, dans toutes ces démarches de quartier, le plus important est de pouvoir mettre un local à disposition pour les habitants afin qu'ils puissent s'y retrouver, s'y rencontrer quelle que soit l'âge de ceux-ci. Dès lors, il est indispensable de réfléchir dans le cadre de la construction de nouveaux quartiers, à la construction de maisons de quartier permettant ces rencontres entre habitants, favorisant les démarches participatives.

Pour un centre-ville fort, dynamique et sûr

Depuis des décennies, l'avenir de nos centres-villes est en jeu, concurrencé qu'il est d'une part par le développement des zones commerciales de périphérie, et par la digitalisation de l'économie. A l'heure actuelle, le centre-ville ne peut concurrencer ces alternatives sur leur terrain. Elle le peut, en revanche, sur le sien : le centre-ville offre un cadre, une diversité d'offres de service, une expérience qu'aucune zone commerciale ne peut concurrencer, sans même parler des portails internet. C'est là-dessus que la Ville doit travailler : rendre le centre-ville aussi attractif que possible, de manière à ce que toutes et tous aient envie de le visiter jour après jour. Pour ce faire, la ville doit travailler sur le cadre : revégétaliser, rendre l'ensemble du centre aux piétons, donner de l'espace aux terrasses et à la flânerie, favoriser la multiplicité des usages en renforçant notamment les pôles culturels du centre, mais aussi redynamiser la promotion économique et s'ouvrir aux nouvelles manières de commercer en ville, par le biais d'événements notamment. En ce sens, plusieurs mesures ou principes d'action sont souhaités:

De manière globale :

- Modérer le trafic au centre-ville grâce à des aménagements routiers et urbains de qualité permettant une cohabitation des modes de transport avec une priorité donnée aux modes de transports durables.
- Réduire l'impact du stationnement sur le domaine public afin de valoriser l'espace public: étendre les terrasses dans le centre-ville autant que possible et travailler sur les horaires d'ouverture des établissements publics
- Travailler sur le mobilier urbain, le type de revêtement et la végétation dans le centreville pour lutter contre les îlots de chaleur urbain
- Orienter le rôle du délégué à l'économie sur la problématique du centre-ville et favoriser la complémentarité avec les pôles commerciaux externes
- Réduire le sentiment d'insécurité dans le centre-ville et lutter contre le harcèlement de rue grâce à des mesures infrastructurelles mais également grâce à des campagnes de sensibilisation notamment.

De manière spécifique:

- Rendre la rue de la Plaine à ses citoyens et citoyennes: la revégétaliser, la réaménager grâce à une mixité des modes de transport, notamment par l'introduction d'une zone de rencontre, mais aussi par un aménagement urbanistique et paysager complet.
- Valoriser et réaménager la rue du Lac pour une réelle rue piétonne
- Renforcer les pôles culturels et de divertissement du centre-ville : CACY, Bibliothèque publique, Maison d'Ailleurs, salles de théâtre, cafés et restaurants
- Encourager le développement des espaces de co-working au centre-ville
- Participer et encourager la création d'événements réguliers (fédérateurs) tels que le First Friday

Des logements à loyer abordable et une meilleure qualité de vie dans les quartiers

Plus de 60% de notre population est composée de locataires. La dépense en loyer brut, qui inclut les frais de chauffage et les charges, représente entre 15 à 25% du budget d'un ménage. Comme tous les centres urbains, la ville d'Yverdon-les-Bains connaît une augmentation sensible des loyers, poussant un certain nombre de personnes hors de notre cité pour trouver des loyers meilleur marché. Une hausse des loyers qui n'est malheureusement pas corrélée avec une meilleure qualité des conditions de logement ni avec celle du quartier. Les locaux commerciaux sont également concernés par des loyers élevés, notamment au centre-ville, poussant ainsi les commerçants à mettre la clé sous la porte, d'autant plus en cette période. De plus, les immeubles mal entretenus, notamment sous l'angle énergétique, pèsent encore plus dans le budget des locataires qui se retrouvent avec des charges importantes, mais ont également un impact climatique important. En tant que collectivité publique nous pouvons agir sur ces loyers en nous donnant les moyens de nous doter d'un parc immobilier suffisant, accessible et éco-responsable, propre ou avec la collaboration d'entités d'intérêt public. Les aménagements extérieurs et les infrastructures publiques sont des facteurs permettant d'apporter une meilleure qualité de vie dans les quartiers et potentiellement améliorer le quotidien des citoyennes et citoyens. Plusieurs mesures sont visées:

- Réduire le trafic de transit à travers les quartiers pour lutter contre les nuisances sonores et les problèmes d'insécurité routière
- Renforcer l'identité des quartiers à travers des démarches de consultation et de participation, permettant une intégration des riveraines et riverains et une réelle valorisation de l'espace rue.
- S'engager pour une politique foncière active permettant de guider et soutenir le développement urbain, ce qui permet également de combiner harmonieusement les constructions anciennes et nouvelles et d'encourager une bonne mixité sociale
- Renforcer la Fondation yverdonnoise pour le logement en lui donnant la possibilité de créer des logements à loyer abordable, notamment pour les familles à bas et moyens revenus, les seniors, les étudiants, les jeunes professionnel-le-s
- Mettre à disposition des coopératives et des fondations de droit public des terrains en droit de superficie pour favoriser la création de logements accessibles à tout un chacun
- Rénover et assainir le patrimoine immobilier de la ville pour assurer des logements de qualité

Un véritable écoquartier à Gare-Lac

Depuis le milieu du siècle dernier, le développement économique et la croissance démographique se sont traduits par un étalage urbain et un grignotage de l'espace rural, consommateur en ressources territoriales et générateur de problèmes de mobilité. A l'opposé de ces tendances, les villes doivent offrir des cadres de vie de qualité au centre, permettant aux familles de la classe moyenne de trouver un logement agréable qui ne soit pas la villa individuelle, et les services associés. Le quartier gare-lac est tout à fait approprié pour mettre en œuvre un aménagement urbain de qualité sous tous les critères du développement durable, soit un écoquartier, ou encore "quartier durable". A proximité de la gare, une mobilité raisonnée est le meilleur choix. A proximité du lac, la présence de la nature est une évidence. Des milliers d'habitants et d'emplois au centre-ville créent plus de richesse à moindre coût que l'étalement vers la plaine. Depuis l'adoption des lois fédérales et cantonales sur l'aménagement du territoire, le développement vers l'intérieur des villes est fortement favorisé, et Yverdon sera soutenue dans ce sens par les autorités supérieures.

Nous développerons un véritable écoquartier à Gare-Lac, avec toutes ses caractéristiques :

- Construction durable : haute qualité environnementale, empreinte écologique minimale, isolation et chauffage aux meilleurs standards
- Mobilité durable : limitation du stationnement et des déplacements motorisés, itinéraires attrayants à pied, accessibilité et stationnement à vélo
- Mixité fonctionnelle : équilibre entre les logements et les emplois, en particulier commerces et services pour les habitants
- Mixité sociale et générationnelle : logements adaptés aux familles ou au grand âge, garderies, part de logement sociaux, mise en œuvre de coopératives d'habitation
- Bien-être et convivialité : Espaces publics attrayants, biodiversité valorisée, lieux de rencontres et salles de quartier

Un plan climat mis en œuvre pendant cette législature

La lutte contre les causes du réchauffement climatique et le respect des accords de Paris est une tâche immense, qui concerne tous les habitants, entreprises et autorités. Face à cette urgence, une action rapide est indispensable pour réduire rapidement les causes principales d'émission de gaz à effet de serre dans les 5 ans à venir. Le rythme de mise en œuvre des stratégies sectorielles existantes (Mobilité Douce, Transports Publics, électromobilité, énergies) doit être accéléré pour se mettre dans une trajectoire de zéro émission locale en 2030. Pour prévenir la population des conséquences du réchauffement, des mesures pour lutter contre les îlots de chaleur doivent être prises.

- Réduction des émissions dues au transport : De solides réseaux cyclables et piétons rapides et accueillants, renforcement des transports publics, réduction du trafic motorisé pendulaire, accélération de la stratégie de déploiement de la mobilité électrique, incitations au changement de mode de transport et de véhicule.
- Réduction des émissions dues au logement : Assainissement du patrimoine immobilier communal, développement du chauffage à distance dans les zones accessibles, incitations au changement de chauffage.
- Réduction des émissions dues à la production d'électricité : développement des sources renouvelables locales, centrales photovoltaïques.
- Lutte contre les îlots de chaleur : Plantation d'arbres dans les rues les moins loties, réduction des surfaces imperméables, augmentation des points d'eau.
- Redistribution d'une bonne part des taxes environnementales pour favoriser la transition et l'acceptabilité pour le population (taxe parking notamment)